



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 juillet 2010

PLACE DE LA BRECHE : CONSTRUCTION DU
PARKING - SIGNATURE DES MARCHES
D'ASSURANCES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
12 juillet 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne ARDOUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2010

DELIBERATION D20100332

PATRIMOINE ET MOYENS

PLACE DE LA BRECHE : CONSTRUCTION DU PARKING - SIGNATURE DES MARCHES D'ASSURANCES

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Lors de sa séance du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a retenu Deux-Sèvres Aménagement comme mandataire de la Ville pour l'opération d'aménagement de la place de la Brèche et du parking.

Parmi les missions du mandataire figure la souscription d'une police d'assurance « Dommage ouvrage » pour le compte de la Ville de Niort.

Dans le cadre de la réalisation du parking enterré place de la Brèche, il s'avère nécessaire de souscrire un contrat pour :

- une assurance en garantie décennale ;
- une assurance « Tout risque chantiers » permettant de garantir tout dommage pouvant survenir de façon fortuite sur le chantier jusqu'à sa réception.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 28 juin 2010 afin de désigner les attributaires.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés pour chaque lot précisé dans le tableau ci-après :

Lots	Désignation	Attributaire	Prime provisoire en € HT	Prime provisoire taxes assurances incluses en € TTC
1	Garantie décennale	LSN pour la MAF	121 965,44	142 702,86
2	Tout risque chantiers	GRAS SAVOYE pour ZURICH	26 407,23	28 824,92

- autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer les marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 5
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE